

Bulletin Municipal de Lisle

n° 65



N
o
v
e
m
b
r
e

2
0
1
6

Lisle en fête



L'été, particulièrement radieux a permis aux activités de plein air de s'exprimer pleinement à commencer par la baignade où notre jeune maître nageur de Paussac, Robin, a comptabilisé la présence d'environ 4500 visiteurs sur le site du vendredi 8 juillet au mardi 23 août, avec une eau de très bonne qualité et sans problème particulier. Le camping a également connu une belle affluence avec une activité canoë très intense mais qui vécut un début de saison difficile, à la suite des nombreuses intempéries printanières. L'année 2017 verra s'installer de nouveaux gérants.

La fin de l'année scolaire 2015-2016 a failli voir la suppression d'une classe au niveau des deux écoles, non pas à cause d'une baisse notable des effectifs qui restent très stables, voire en augmentation à la maternelle, mais à cause de l'application du « tissu scolaire », qui consiste à avoir une réflexion au niveau de nos communes sur la réorganisation possible des écoles rurales face à la chute réelle des effectifs sur nos territoires. La recherche de nouveaux élèves et la présentation d'arguments certainement pertinents, ont permis d'éviter cette fermeture. Mais nous nous devons de rester très vigilants pour la rentrée prochaine ou les suivantes.

Les travaux de l'église sont entrés dans leur 3^{ème} phase sur les 4 prévues au total. Les travaux extérieurs vont s'achever avec la partie arrière du chœur et la mise en accessibilité par la porte latérale de la rue de l'église. La poursuite de la restauration, cette fois à l'intérieur, ne devrait cependant pas engendrer de fermeture de l'église pour cette année 2016. Ce sera plus compliqué pour la dernière tranche. Merci aux généreux donateurs qui ont fait des dons au niveau de l'église et du bâtiment de la bascule par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Sachez que cette souscription est toujours possible. Renseignez-vous en mairie pour les démarches à suivre.

Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire a été quelque peu ralenti par l'Agence Régionale de Santé qui n'a pas vraiment joué son rôle d'accompagnateur auprès de nous, et qui nous a fait « perdre » quelques mois précieux. Dans très peu de temps nous devrions savoir où nous en sommes au niveau d'une labellisation par l'ARS. Pour l'instant, la maison est propriété de la commune. Géomètre et différents bureaux d'études et de contrôles, sont déjà intervenus. Le maître d'œuvre a prévu des structures pouvant supporter trois cabinets supplémentaires à l'étage. Un projet de logement communal est envisagé au 2^{ème} étage. Espérons que ce dossier sera très vite finalisé, justifiant l'immense impact territorial que représente l'ensemble de tous ces praticiens. Merci également au généreux donateur, Dr Peter Ell, médecin anglais et résident lislois, qui nous a envoyé un don de 1000€ pour cette maison médicale.

Nous nous devons de conserver, voire d'améliorer, l'ensemble de nos services de proximité. Nous dialoguons avec la Poste pour récupérer l'ouverture du bureau le samedi matin. Ce n'est pas gagné mais nous nous battons. Des négociations sont toujours en cours avec le Crédit Agricole pour la conservation, voire l'installation d'un nouveau distributeur automatique qui permettrait à nouveau le dépôt de liquidités. Les discussions sont cordiales et plutôt positives pour l'instant, mais nous n'avons pas le droit de perdre notre seul distributeur sur la commune.

Les 5 appartements situés rue de la Bascule, près de l'église, et appartenant à Logévie de Bordeaux (1xT6, 1xT5, 1xT4, 2xT2) vont être proposés prochainement à la vente. Il serait bien agréable de voir revivre ce secteur quelque peu déserté.

Le marché du mardi matin est beaucoup trop calme. De nouveaux forains ont été contactés et pourraient arriver très bientôt sur nos places. Mais ces différents forains ne seront rien si les acheteurs ne viennent pas ! Il vous faut absolument jouer le jeu. Soyez réactifs et venez vite faire vos achats sur notre place. Envisager un déplacement de ce marché du mardi matin au samedi matin peut-il être une solution ? Commerces et artisanats locaux sont bien implantés sur notre bourg. N'oublions pas de les faire travailler ! Espérons enfin une reprise de nos bars Lislois qui ont tendance à disparaître un peu trop vite.

Sur une programmation de six ans, nous devons rendre tous nos bâtiments communaux accessibles. Place cette année au restaurant scolaire, à la salle des fêtes (l'extérieur), à l'église et au bâtiment de la baignade. Des travaux de voirie sont réalisés au quotidien. Ne soyons pas trop gourmands et restons patients.

De nombreux achats s'avèrent indispensables tous les ans souvent en fonction de la vétusté des appareils. Ces acquisitions ont concerné une épareuse au niveau des cantonniers, mais aussi un lave-vaisselle et un réfrigérateur au restaurant scolaire où il restera à renouveler deux congélateurs ainsi que le chauffe-eau. La climatisation a été installée au cabinet dentaire. Un chauffe-eau a été changé dans un appartement de la mairie ainsi que des bornes incendie hors d'usage. Rappelons aussi le confort apporté aux utilisateurs par le nouveau chauffage mis en place en 2015 à la salle des fêtes.

Quel avenir pour le barrage du Moulin du Pont ? Les médias sont là pour animer le débat et mettre la pression sur les différents propriétaires et utilisateurs. L'Europe et ses lois sont souvent incompréhensibles et inaccessibles. Les énarques chargés de faire appliquer cette législation depuis leurs bureaux parisiens ou autres, mais très loin de la réalité du terrain et sans mesurer les conséquences de leurs décisions, ont proposé deux solutions :

- Araser le barrage avec financement à 100%
- Aménager une passe à poissons pour la fameuse continuité écologique avec 90% d'aide, le solde restant à la charge du propriétaire ou des bénéficiaires.

Figurez-vous que la jeune génération de poissons ne sait plus, d'un seul coup, remonter notre chère Dronne !!

Des passes à canoës risquent revenir d'actualité dans peu de temps !! Nous sommes vraiment rentrés dans un monde imprévisible dont beaucoup de choses nous échappent. Mais avons-nous le droit de laisser détruire le barrage ? Attractivité du restaurant, camping, plage et baignade surveillée, irrigation, pêche, structures de notre pont, sont de faibles arguments devant cette folie dévastatrice. Le combat est là aussi engagé. N'y avait-il pas des choses plus urgentes à gérer ?

L'augmentation des effectifs à l'école maternelle, le nombre restreint d'assistantes maternelles sur la commune dont certaines ne sont pas très loin de la retraite, le nombre d'enfants en bas âge recensés, ont fait que des assistantes maternelles sont en train de vouloir se regrouper et de monter un projet de « maison des assistantes maternelles » dans le bourg. Attendons pour l'instant de voir l'évolution de ce dossier qui ne peut qu'être encouragé, après, bien sûr, concertation avec les « nounous » existantes.

Le schéma départemental de coopération intercommunale avait prévu de fusionner les deux communautés de communes du Pays Ribérais et du Pays de St Aulaye. Les élus s'étaient prononcés « contre » dans l'immédiat. Le Préfet avait imposé le « pour ». Après un recours et la nomination d'une nouvelle préfète, beaucoup plus à l'écoute, cette proposition a été abandonnée, mais avec l'engagement de réaliser cette fusion au 1^{er} janvier 2019. Devant la complexité de la nouvelle tâche qui nous attend, ce délai nous apparaît bien raisonnable. Quant aux communes nouvelles dont on parle de ci, de là, la nécessité de l'instant ne nous semble vraiment pas évidente, même si l'on doit toujours être dans l'anticipation. Le temps d'une saine réflexion ne nous est guère laissé par rapport à l'énormité du travail demandé au quotidien.

A la lecture du dernier bulletin municipal de mai, vous avez pu vous rendre compte à travers les différents budgets que la situation financière de la commune restait tout à fait satisfaisante malgré tous les travaux ou achats effectués régulièrement. Ceci est certainement dû aux nombreuses aides sollicitées et obtenues, mais aussi à l'étalement dans le temps réfléchi de nos différents emprunts. Comme nous l'avons déjà dit et écrit, le financement de la future maison de santé est sensé ne pas avoir d'impact sur les impôts locaux dans la mesure où l'emprunt souscrit par la commune en complément des subventions obtenues sera couvert par le montant des loyers des praticiens. Et même si, dans le pire des cas, la commune devait mettre quelque peu la main à la poche, le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Je pense que beaucoup de citoyens seraient prêts à accepter un effort à ce niveau par rapport aux différents futurs services apportés. Mais c'est bien sûr également un plus pour les commerçants et artisans locaux qui bénéficieront naturellement des retombées de la réalisation de cette maison de santé. Si certaines choses doivent nous tracasser financièrement parlant, c'est plutôt la baisse drastique des subventions d'état (environ 100 000 € de moins de dotation globale de fonctionnement sur 4 ans pour la commune de Lisle), l'attente quelque peu insupportable du versement des aides obtenues (environ 1 an et demi pour le Conseil Départemental) ainsi que la nouvelle attribution des contrats d'objectifs qui pénalise fortement les collectivités locales. Nous devons donc rester vigilants au niveau des différents budgets.

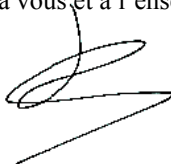
Je voudrais apporter quelques réflexions personnelles, basées sur le vécu au quotidien :

- Les problèmes de voisinage sont de plus en plus nombreux à devoir être réglés par la mairie. Les gens ne supportent plus rien et ne se parlent plus. Ils ont donc besoin d'un médiateur. Ceci fait bien sûr partie des fonctions à exercer par le maire et les élus, mais ceux-ci commencent quelque peu à être surchargés au niveau des interventions bien trop rapprochées qu'ils ont à réaliser.
- Le manque de civilité de certains citoyens commence à nous exaspérer sérieusement, notamment au niveau des ordures ménagères, du tri et des dépôts divers. Ce manque de respect des règles de base a entraîné des réactions au niveau du Syndicat de ramassage. Vous lirez plus loin toutes les nouvelles dispositions mises en place. Il est vraiment dommage qu'un petit pourcentage d'irréductibles pénalise l'ensemble de la population. Nous encourageons la délation si cela peut améliorer les choses.
- Nous avons déjà parlé de l'adhésion à la charte « zéro herbicide » au niveau du département. Ceci implique beaucoup de conséquences immédiates : présence plus régulière d'herbes à des endroits inhabituels et un temps passé beaucoup plus important de la part des cantonniers qui sont en train de s'équiper de matériel adéquat à cette nouvelle réglementation. Je vous demande d'être indulgents pendant une période de transition, à moins que quelqu'un ne propose ses services gracieux !
- Nous constatons depuis quelque temps que lors de petites tempêtes ou forts coups de vent, ce sont souvent les mêmes secteurs qui sont touchés au niveau des coupures de courant. Ceci commence vraiment à nous interpeller et un courrier a été adressé à ERDF. Une bonne nouvelle toutefois : la commune de Lisle fait partie des communes concernées par la montée en débit. Des précisions vous seront apportées au fur et à mesure des informations que nous recevons.

J'aimerais terminer ce mot du maire en adressant mes sincères félicitations et remerciements aux différentes associations qui animent notre village tout au long de l'année (de nouvelles associations sont en cours de constitution), aux agents communaux, ainsi qu'aux élus qui, au travers des commissions et des réunions du conseil municipal, prouvent l'intérêt et l'attachement qu'ils portent à leur commune. Merci à vous tous.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne santé à vous et à l'ensemble de vos familles.

Le Maire
Joël Constant



Equipe de rédaction : Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Joël Constant,
avec la participation de Michèle Dudon (*histoire de Lisle et de son patrimoine*)

Réunions du Conseil Municipal



Voici les titres qui ont été abordés lors des dernières réunions du conseil. Si vous désirez plus d'informations sur ces différents sujets renseignez-vous à la mairie ou lisez le compte-rendu complet qui est affiché sur les panneaux municipaux placés sur l'ensemble de la commune à l'issue de chaque réunion du conseil municipal.

Réunion du 9 juin

- compte rendu des différentes réunions et commissions
- vote sur le projet de fusion de la CCPR avec le Pays de St Aulaye
- recomposition de la CCPR : remplacement d'un maire et rajout d'un délégué
- vote sur la fusion de syndicats d'eau, confirmation des délégués lislois
- réorganisation des emplois du temps de certains employés communaux
- choix du maître nageur pour la surveillance de la baignade sur juillet et août
- explication du nouveau système d'attribution des aides « Contrats d'Objectifs »
- demande pour une installation de Maison des Assistantes Maternelles
- acceptation d'un don de 1000€ par un particulier lislois pour le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
- vote sur le choix de l'organisme bancaire pour l'achat de la maison située sur la Place des Banquettes pour le projet de MSP
- décision modificative sur le budget primitif
- divers : confirmation de la non-participation à des travaux de voirie à La Monerie; demande de réunion au sujet des Communes Nouvelles; chemins, sentiers de randonnées encombrés; parcelles forestières sans propriétaires; stationnement de nuit des camping cars; appel à candidature pour la gérance du camping municipal; bulletins municipaux perdus par La Poste; association Mix'@ge mise en sommeil; stationnement les jours du marché; voirie abîmée aux lieux-dits Puymaurin et Les Champs.



La salle du Conseil où se déroulent les réunions du Conseil (publiques) ainsi que les mariages

Réunion du 8 septembre

- compte rendu des différentes réunions et commissions
- rapports sur le prix et la qualité du service d'assainissement de la commune
- rapport 2015 du SIAEP (eau potable)
- vote des tarifs du service d'assainissement pour l'année 2017 : augmentation de 2% sur la prime et de 2,7% par m³
- vote des tarifs de la cantine scolaire à partir de la rentrée 2016 : augmentation de 1,86% des repas et du forfait mensuel
- vote sur la régularisation d'une bande de terrain acquise par la commune
- acceptation des propositions d'ERDF et de France Télécom pour la redevance d'occupation du domaine public
- SMCTOM : changements à partir de 01/01/17 sur la collecte des ordures ménagères et du tri-sélectif
- demandes d'un particulier et d'une association pour l'utilisation de la salle communale
- commission finances : réunion prévue afin de faire le point sur le budget suite aux dépenses imprévues
- réunion avec l'Union des Maires au sujet des fusions d'EPCI (communautés de communes)
- Divers : camping, point sur les candidatures; Crédit Agricole, réunion fixée avec la directrice régionale pour le distributeur de billets; La Poste, accord de compensation pour la perte d'une quantité de bulletins municipaux; appartements vacants de Logévie; possibles nouveaux forains sur le marché du mardi; devenir du matériel de l'association Mix'@ges; communes nouvelles; travaux programmés pour l'accessibilité des bâtiments communaux; effectifs des écoles; cantine scolaire; barrage et passe à poissons; tranches de travaux sur l'église; point sur le projet de la MSP; la commune est signalée en « montant de débit » d'internet; décision positive pour le renouvellement du marché de Noël.



La nature...

À cause de la nouvelle réglementation sur l'usage des désherbants (Charte Zéro Herbicides) on voit un peu plus de mauvaises herbes à certains endroits. Par contre on voit aussi de belles plantations comme les nouveaux arceaux aux entrées du bourg.



...la main de l'homme



Réunion du 13 octobre

- compte rendu des différentes réunions et commissions
- résumé du rapport d'activités de la CCPR
- rapport d'activités du SMCTOM
- organisation des travaux pour le programme d'accessibilité des bâtiments communaux
- présentation et vote pour les candidats à la gérance du camping municipal. Mr et Mme Brunet sont retenus. Vote sur la durée du contrat d'affermage (5 ans) et le loyer (3000€ la première année, puis 4000€/an)
- accord sur la programmation des projets de 2016 à 2020 pour faire la demande d'aide « Contrats d'Objectifs » du Département.
- nouveau plan de financement pour le projet de la MSP
- divers : l'association Rural Sauvage se présentera à une prochaine réunion; illuminations de Noël; installation de celles-ci avant le marché de Noël le dimanche 11 décembre; réunion au sujet des communes nouvelles; Télithon.



Les travaux de l'église sont entrés dans leur 3^{ème} phase sur les 4 prévues au total. Les travaux extérieurs vont s'achever avec la partie arrière du chœur et la mise en accessibilité par la porte latérale de la rue de l'église



Ci-dessus :

Le camping municipal : de nouveaux gérants, Mr et Mme Brunet auront la charge du site pour une durée de cinq ans, à compter du 01/01/2017.



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 18 juin

Au Nom du Souvenir, Au Nom de l'Avenir **Poème de Paul Anthanase** (extrait)

Il n'est pas de respect s'il n'est pas de mémoire.
Il n'est pas de progrès si l'on oublie l'Histoire.
Car le regret est vain, et vain le souvenir
Si l'erreur du passé ne sert pas l'avenir.
Au nom du souvenir, tu penses à ta Patrie.
Au nom de l'avenir, tu t'engages aujourd'hui.

Quand tu découvriras, dans les livres d'histoire,
Des pages glorieuses après des heures noires,
Tu apprendras comment ta Patrie s'est formée,
Comment avec courage en des siècles troublés,
Elle a forgé son âme, au feu de la souffrance,
Quand après les conflits, renaissait l'espérance.

Quand tu rencontreras blessés et mutilés,
Emouvants survivants de combats acharnés,
Qui portent dans leur chair toute l'horreur des guerres.
Jamais tu n'oublieras combien ils ont souffert,
Combien est lourd le poids de leurs infirmités,
Et combien on leur doit le plus grand des respects.

Et quand tu transmettras toi-même le flambeau
Et que d'autres que toi porteront le drapeau,
Tu sauras que demain, ta mission accomplie,
Ils auront dans le coeur, l'amour de la Patrie,
La flamme de l'espoir, l'esprit de Résistance,
Alors, par ses parents, rayonnera la France.

Poème lu par l'adjoint au maire, Emmanuel Clugnac le 29 mai, lors de la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun



Réunions CCPR (Conseil communautaire)

27/04 : Commission enfance jeunesse à Ribérac – Comité de pilotage pour un diagnostic territorial.

02/05 : Commission SAGE Isle – Dronne moyenne à St Victor.

09/05 : Réunion du Président et des vice-présidents de la CCPR à Ribérac sur le projet de fusion avec la communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.
Réunion cantonale à Condat sur Trincou.

10/05 : CCPR à Ribérac : Comité technique et comité hygiène et sécurité

17/05 : Commission enfance jeunesse à Ribérac

23/05 : Conseil d'administration du centre social et culturel de la CCPR à Ribérac

24/05 : Bureau CCPR à Ribérac

25/05 : ERDF et compteurs Linky à Siorac de Ribérac

31/05 : Commission scolaire et périscolaire à Ribérac pour possibilité de regroupement d'accueils périscolaires

Plan local d'urbanisme intercommunal : sortie sur le terrain avec les paysagistes du CAUE pour élaboration du futur PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

Conseil communautaire à Paussac St Vivien :

- Projet de fusion communautés de communes Ribérac et St Aulaye
- Recours au tribunal administratif contre cette décision
- Recomposition du Conseil communautaire
- Marché de fournitures de matériaux de voirie 2016
- Etude de faisabilité pour la production d'hydroélectricité à la maison de la Dronne
- Procédure de consultation d'architectes pour le centre d'hébergement de Siorac de Ribérac
- Tarifs des prestations de l'office de tourisme du Pays Ribérais
- Soutien aux initiatives culturelles concertées
- Attribution des subventions des écoles 2016
- Adoption des tarifs des mini-camps d'été du séjour à la mer (centres de loisirs)
- Décision modificative budgétaire
- Modification du tableau des effectifs
- Recrutement de personnel pour accroissement saisonnier d'activités pour les besoins du service enfance-jeunesse

06/06 : Programme d'intérêt général (PIG) sur l'habitat à Villeteureix
CCPR : Commission bâtiments à Ribérac

10/06 : Le document unique par le centre de gestion

15/06 : Commission enfance jeunesse à Ribérac
CA du centre social et culturel de la CCPR à Ribérac

20/06 : Comité de pilotage pour la vallée de la Dronne à Douchapt avec Epidor

21/06 : Maires sans frontières à Ribérac

23/06 : Comité de pilotage pour le PLUI à Ribérac

25/06 : Festidrôle CCPR : Festival accueils périscolaires – centres de loisirs – temps d'activités périscolaires (TAP) à Villeteureix

01/07 : Les moulins de la Dronne et la continuité écologique à Aubeterre

09/07 : Festibio à Verteillac à la ferme de la Meyfrénie

13/07 : Pays Périgord Vert : les aides européennes à Champagnac de Bélair

19/07 : Bureau CCPR à Ribérac

22/07 : Premières réflexions sur les communes nouvelles à Monsec



La rencontre avec Mme la Préfète et Mme Orlay, directrice de l'Education Nationale, sur le tissu scolaire



28/07 : **Conseil communautaire à Allemans :**

- Rapport d'activités 2015 du SRB Dronne
- Adhésion au syndicat mixte porteur du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Périgord Vert
- Désignation des délégués
- Création d'une zone d'aménagement différé sur la commune de Coutures - Délégation du droit de préemption au maire
- Modification de la délibération instituant le droit de préemption urbain
- SPANC : adoption du nouveau règlement du service
- Convention de mise à disposition du site des Rebeyrolles
- Adoption des tarifs des accueils périscolaires de la CCPR
- Culture : attribution de subventions
- Sport : attribution de subventions
- Adoption des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage au 01/08/2016
- Annulation de titres
- Décisions modificatives : budget principal, budget SPANC, budget office de tourisme
- Modification du tableau des effectifs

22/08 : Commission enfance jeunesse à Ribérac : bilan du contrat enfance jeunesse avec la CAF

25/08 : Président et vice-présidents CCPR à Ribérac

30/08 : Réunion avec la Préfète à la préfecture pour fusion CCPR et communauté de communes du Pays de St Aulaye

07/09 : Réunion à Lisle avec le SMCTOM

09/09 : Enterrement de Mr Giroux, ancien Maire de Vanxains et de Mr Virecoulon, Maire de Champagne-Fontaines

13/09 : Commission scolaire à l'Union des Maires avec la Préfète, la directrice de l'Education Nationale et les Inspecteurs Départementaux

15/09 : Commission enfance jeunesse à Ribérac

19/09 : Accueil de la jeune étudiante allemande Loreen Prédiger dans le cadre du Service Volontaire Européen (SVE)

21/09 : CA du centre social et culturel de la CCPR

25/09 : Messe à Ribérac pour l'accueil du nouveau curé de secteur Philippe Doumenge

27/09 : Union des maires à Villeteureix : fusion des communautés de communes

28/09 : Réunion pour barrage du Moulin du Pont avec DDT, Epidor, Agence de l'eau

29/09 : **Conseil communautaire à Montagnier :**

- Diagnostic du PLUI (bureau d'études Artélia)
- Présentation du dispositif de mutuelle territoriale « ma commune, ma santé »
- Adoption du rapport d'activités 2015 de la CCPR et du SMCTOM
- Désignation d'un délégué au syndicat mixte porteur du SCOT du Périgord Vert
- Modification des statuts du conservatoire de musique
- Nouveau plan de financement pour le centre d'hébergement de Siorac de Ribérac
- Adoption des tarifs de la taxe de séjour au 01/01/2017
- Soutien aux initiatives culturelles concertées
- Adoption des tarifs des spectacles
- Décisions modificatives budgétaires
- Exonération des locaux industriels et commerciaux au titre de la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères)
- Suppression d'un poste au tableau des effectifs
- Harmonisation du régime des RTT
- Questions diverses

04/10 : CCPR Ribérac : informations pour les secrétaires de mairie

10/10 : Préfecture pour radicalisation

11/10 : Nouvelles politiques contractuelles à Agonac au niveau de la nouvelle région (Nouvelle Aquitaine)

*Images du Centre de Loisirs de l'été.
Atelier nature à la maison de la Dronne et confection de pain au Moulin de la Pause*





Le barrage du Moulin du Pont et notre site de baignade sont intimement liés l'un à l'autre. La disparition du premier entraînerait fatalement la disparition du second et donc d'un de nos sites les plus attractifs sur la période estivale. Il a déjà été évoqué le problème du barrage dans le mot du Maire, parlons donc maintenant de notre baignade.

Ce site, surveillé par un maître-nageur sauveteur durant presque deux mois sur juillet et août, attire bien sûr les Lisloises et Lislois, mais aussi des voisins et beaucoup de citadins qui fuient la chaleur de la ville et viennent se mettre au vert et au frais. La température de l'eau de baignade est passée de 18° début juillet à 19° fin juillet puis 20° à partir de la mi-août. Cette eau, analysée régulièrement, est de très bonne qualité. De nombreux groupes et centres de loisirs voisins viennent profiter de cette baignade. Notre jeune maître-nageur Robin, de Paussac St Vivien, a assumé sa fonction à la satisfaction générale, sans problèmes majeurs hormis petits bobos et piqûres. 2000 personnes en juillet et 2400 en août ont fréquenté cette plage aménagée avec plusieurs pics à 200 visiteurs par jour et un à 250.

Partie intégrante également de ce très beau site, notre camping municipal a vécu une belle saison. Nos actuels gérants, appelés sur un autre gros projet attractif dans les Alpes, nous ont quittés à la fin de l'été. Remercions les pour cette réelle animation qu'ils ont su mettre en place sur notre camping et ce, durant plusieurs saisons, d'une façon très

régulière et innovante au niveau des activités proposées. Bonne chance pour ce nouveau départ ! Plusieurs candidatures nous ont été adressées pour occuper ce poste de gérants. Le choix s'est porté sur Mr et Mme Brunet, venant du Maine et Loire et présentant de belles références et une motivation qui ne peuvent que nous laisser optimistes quant à la suite de cet affermage. Bienvenue à Mr et Mme Brunet, et merci encore à Mr et Mme Septembre.



*Patrick Marty interviewé le 10 août
par France 3 Périgords.*



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable apporté par le SIAEP de Coulounieix Razac pour l'année 2015.

Le territoire desservi comporte 29 communes comptabilisant 42 610 habitants. L'eau est distribuée à 20 897 abonnés qui ont consommé 2 168 716 m³ en 2015 soit en moyenne 139 litres par habitant par jour. Les points de prélèvement sont les suivants :

- 1) source des Moulineaux à Razac sur l'Isle, prélèvement en nappe souterraine : 2 707 581 m³
- 2) source du Bullidour à Lisle, prélèvement en nappe souterraine : 374 822 m³
- 3) forage de la Ribière des Armagnacs à Château l'Evêque, prélèvement en nappe souterraine : 232 884 m³
- 4) captage de Fontavy Grignols, prélèvement en nappe souterraine : 9 178 m³

Compte tenu des fuites et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs) le rendement du réseau a été de 73,1% en 2015. Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³, paiera 329,75€ pour l'année 2016 toutes taxes comprises, soit en moyenne 2,75€/m³. 41% du montant récolté revient à l'exploitant (la société SAUR) pour l'entretien et le fonctionnement, 38% revient à la collectivité pour les investissements, et les taxes s'élèvent à 21%



Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour la commune de Lisle.

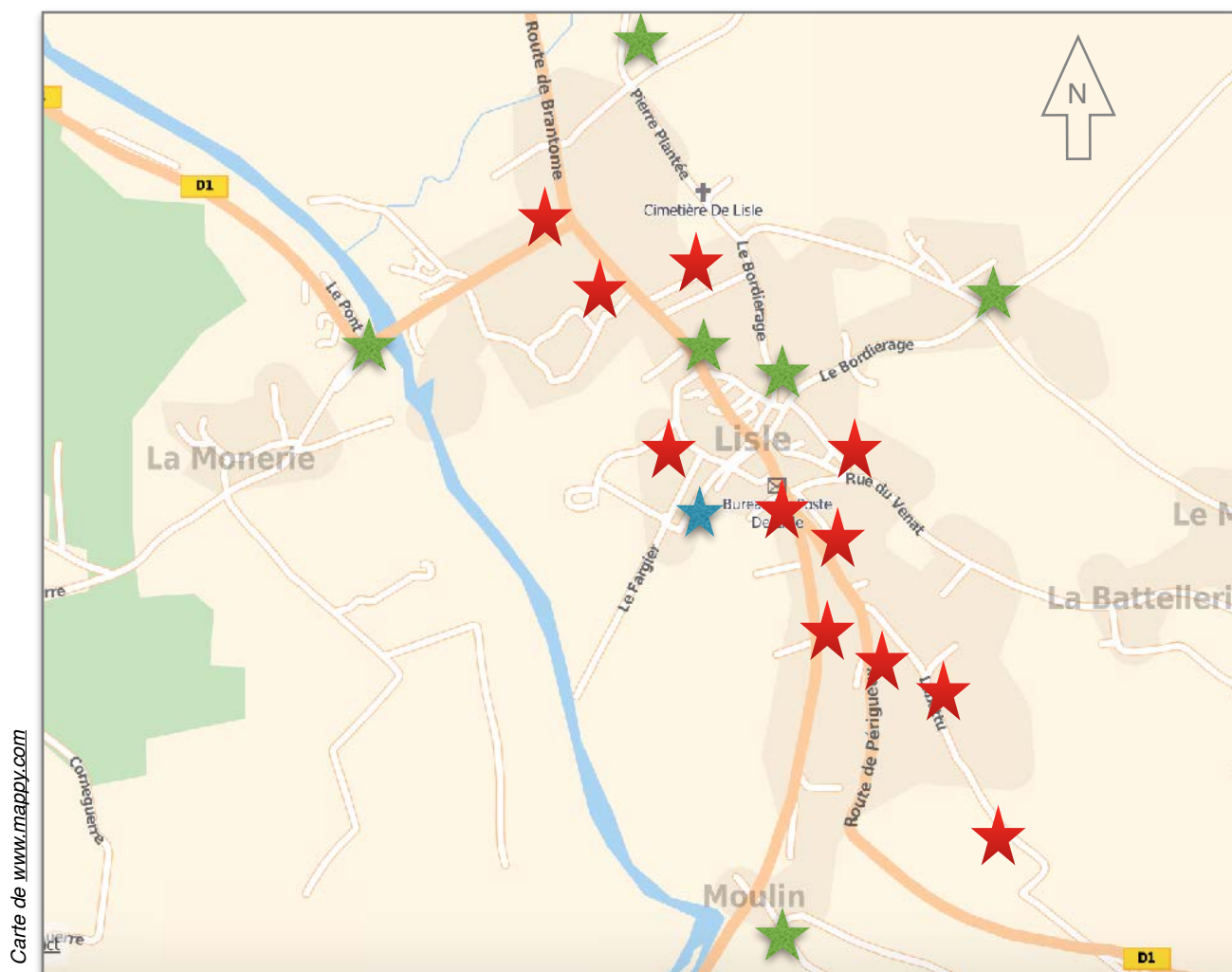
Ce service est géré au niveau communal par délégation de service public auprès de la société SAUR qui en assure l'affermage pour une durée de 12 ans (fin du contrat le 21/12/2019). 556 habitants (227 abonnés) sont desservis par ce réseau d'assainissement collectif (en hausse de 3,6%).

Volumes facturés sur l'exercice 2015 : 12 156 m³. Longueur du réseau : 3,42km. La filière de traitement est le lagunage naturel mis en service le 01/03/1983. La capacité nominale est de 700 équivalents habitants.

Coût de service :

- part de la collectivité : 42,25€ d'abonnement par an + part proportionnelle de 0,75€ / m³
- part du délégataire : 26,84€ d'abonnement par an + part proportionnelle de 0,492€ / m³
- Taxes et redevances = TVA 10%; agence de l'eau : 0,235€/m³

Coût pour un an à compter du 01/01/2016 pour une consommation de 120 m³ = 270,96€ soit 2,26€/m³



Nouveaux emplacements de conteneurs d'ordures ménagères et du Tri dans le centre bourg

A la fin de l'année 2016 le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte assuré par le SMCTOM cessera. Des emplacements ont été ciblés pour des conteneurs existants ou rajoutés :

-  = Emplacements existants
-  = Nouveaux emplacements pour un bac noir et un bac jaune
-  = Conteneurs au hangar communal à supprimer



Les sacs jaunes pour la collecte des emballages recyclables sont collectés le **lundi** de chaque semaine



Les sacs noirs pour la collecte des déchets résiduels sont collectés le **mardi** de chaque semaine



Image prise en juillet : les bacs débordent de partout, des déchets déposés auraient dû être emmenés à la déchetterie...des sacs noirs par terre qui attirent des rats...

Une image que l'on n'aimerait bien ne plus voir.



COMMUNIQUÉ DU SMCTOM DE RIBERAC :

La collecte des déchets ménagers sur la commune de Lisle s'effectue en porte à porte sur le périmètre du bourg et en points de regroupements pour le reste de la commune.

La particularité est que, dans la zone collectée en porte à porte, il y a également la présence de points de regroupements disposant de bacs. Le porte à porte est par conséquent très peu utilisé : **nous avons recensé une vingtaine d'habitations seulement qui utilisent la collecte porte à porte**, ce qui explique,

en partie, pourquoi le point de collecte situé aux ateliers municipaux est surexploité. **Cette surexploitation entraîne des débordements de bacs, la prolifération de rats, la multiplication du nombre de conteneurs...complétée par l'incivisme ou les mauvaises pratiques de certains, à tel point que ce point de collecte devient une déchèterie !**

Devant la problématique de ce point de regroupement qui ne peut plus être tolérée, le SMCTOM du secteur de Ribérac, compétent en matière de collecte des déchets ménagers, **est dans l'obligation d'imposer une nouvelle collecte des déchets ménagers dans le bourg de Lisle.**

Ainsi, à compter du 1er janvier 2017 :

- ➡ la collecte des déchets ménagers **ne s'effectuera plus** en porte à porte dans le bourg de la commune
- ➡ le point de collecte près des ateliers municipaux sera **supprimé**
- ➡ **11 nouveaux points** de collecte répartis sur l'ensemble du bourg vont être créés

Chaque habitant du bourg de Lisle devra ainsi déposer ses sacs de déchets ménagers et de tri au point de collecte le plus proche de son domicile.



SORTIR LES DÉCHETS LE MAUVAIS JOUR, AU MAUVAIS ENDROIT, À UN ENDROIT INTERDIT, LES DÉPÔTS SAUVAGES..., SONT PUNIS PAR LE CODE PÉNAL ET LES CONTREVENANTS ENCOURENT DES AMENDES EN FONCTION DE LA GRAVITÉ DES FAITS :

- ➡ le dépôt de déchets sur les emplacements autorisés mais en dehors de jours ou heures de collecte ou nature de collecte est passible d'une contravention de 2ème classe, soit **150€**
- ➡ le dépôt de déchets en un lieu public ou privé, en dehors des emplacements autorisés est passible d'une contravention de 3ème classe, soit **450€**. Si ce dépôt entrave la libre circulation ou la sûreté sur la voie publique, la contravention est portée à **750€**
- ➡ le dépôt de déchets en un lieu public ou privé, en dehors des emplacements autorisés et réalisé avec un moyen véhiculé est passible d'une contravention de 5ème classe, soit **1 500€**

Les Écoles



La rentrée à **l'école maternelle** s'est très bien déroulée.

Nous avons un effectif de 40 élèves dont 6 élèves de Toute-Petite-Section (TPS) ; 9 élèves de Petite-Section (PS) ; 15 élèves de Moyenne-Section (MS) et 10 élèves de Grande-Section (GS). Il y a deux classes :

- la classe de Mme BEUROIS-HARAMBERRY Loré (enseignante et directrice) et de Mme LIESS Guylaine (ATSEM) qui s'occupent des élèves de TPS-PS-MS
- la classe de Mme MOYRAND Isabelle (enseignante) et de Mme SANDAYE Linda (ATSEM).

Cette année sera la dernière année de Mme LIESS Guylaine en tant qu'ATSEM puisqu'elle part à la retraite courant 2017. Après tant d'années au service de l'école et des élèves, c'est avec une grande émotion que nous lui dirons au revoir... En attendant Guylaine est toujours parmi nous, et nous comptons bien en profiter !

Voici quelques projets pour cette année scolaire 2016-2017 :

- mercredi 14 septembre, c'était la journée du sport à l'école, toutes les écoles du département étaient invitées à participer à une course défi. Les élèves devaient courir le plus longtemps possible sur un parcours balisé, pour notre cas il s'agissait de la cour de récréation de l'école maternelle. Puis les distances parcourues par chaque élève de l'école ont été totalisées : ensemble ils ont couru 45 km ! Nous étions plus de 24 écoles du département à participer à cette journée du sport, soit 48 classes qui en totalisant toutes les courses ont parcouru 1753 km en tout ! Le record a été battu puisque l'année dernière le cumul était de 1748 km.
- 4 rencontres sportives en partenariat avec l'USEP (Union Sportive des écoles primaires) sont à venir dans l'année,
- Cette année nous allons travailler en partenariat avec le **SMCTOM de Ribérac** : une intervenante viendra à l'école pour **travailler sur le recyclage** sur 3 séances. Nous allons aborder plusieurs thèmes : la matière, les emballages, puis le compostage.
- **Jeudi 15 décembre : représentation de Noël** : dans la matinée nous ferons **une petite représentation avec des chants et quelques rondes**, puis normalement le Père-Noël (aidé financièrement par la coopérative LISLE AUX ENFANTS et la mairie) viendra nous apporter de beaux cadeaux !
- **En mai, nous aurons le spectacle d'Isabelle Besse sur les contes traditionnels.**
- **En mai nous participerons au FESTIVAL DE LA VALLEE** : généralement nous

assistons à 2 spectacles et participons à des jeux d'animations.

-**Sortie au musée de Périgueux en fin d'année** : travail sur les masques africains pour la classe des TPS-PS-MS et le portrait pour MS-GS.

Et encore bien d'autres projets à venir...



Fête des Écoles du 1er juillet

Rentrée scolaire au Primaire 2016-2017

A ce jour, l'école compte 56 élèves répartis dans 3 classes. Une nouvelle enseignante, Mme Ladhui, vient compléter les maîtresses qui sont en temps partiel.

Si la rentrée est un moment agréable pour tous, les vacances sont aussi un moment très apprécié, même si les dates sont surprenantes cette année !

Les vacances d'octobre permettront l'installation d'un deuxième vidéo projecteur interactif dans l'école, cette fois dans la classe des CM1-CM2. Le numérique entre dans les apprentissages à maîtriser.

De nombreux projets sont prévus : sport, sorties culturelles et scientifiques. L'an dernier, les élèves ont ainsi pu s'initier une journée à l'équitation, découvrir le musée de la Bande Dessinée d'Angoulême, profiter des spectacles proposés dans le cadre de la Vallée, et aller au cinéma.



*De la Maternelle au CM2
les élèves et leurs maîtresses
pour l'année scolaire
2016/2017*

Les classes au Primaire sont assurées par :

CP - CE1 :

Mmes Chort & Ladhui

CE1 - CE2 :

Mme Darrouzes

CM1 - CM2 :

Mmes Eyssélet-Berrardi & Ladhui



Commissions scolaire et périscolaire de la CCPR

Bilan de la session vacances d'été :

Les projets marquants ont été : sortie au festival de musique du monde de Montignac, réserve zoologique de Calviac, mini camp canoë à Aubeterre, camp de 5 jours à Gastes au bord de la mer avec 29 enfants, mini nature à Vendoire, ferme pédagogique à Mensignac, accrobranche à St Aulaye, participation à l'été actif, paintball, et pour le secteur ados, un séjour au Lavandou du 18 au 30 juillet, séjour entièrement organisé par les jeunes. Le centre de loisirs de Lisle a eu une fréquentation de 16 à 17 enfants par jour au mois de juillet.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :

Il y a 26 lieux de TAP sur le territoire de la CCPR. Pour la plupart les créneaux sont restés inchangés par rapport à l'an passé. Pour Lisle : 3 H le jeudi après-midi à l'école primaire et 3x1H le mardi, jeudi et vendredi à la maternelle. Responsable TAP : Benjamin DEMOURES. Un forum a été organisé avec les intervenants et les responsables de TAP pour construire ensemble le projet, en essayant de le mettre en adéquation avec les projets d'écoles des équipes enseignantes.

Accueils périscolaires (APS) :

Benjamin DEMOURES est le responsable sur Lisle, aidé de Julie BRANGER (en remplacement de Gaëlle DENEUVILLE) et de Linda SANDAYE. Les tarifs des APS sont en cours d'harmonisation sur l'ensemble de la CCPR.

Voici les tarifs appliqués sur Lisle et Tocane pour l'année 2016-2017 :

Quotient familial (€)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26,50 €	45,00 €	56,50 €	4,50 €
901 à 1400	25,00 €	42,50 €	53,00 €	4,00 €
623 à 900	22,50 €	39,50 €	49,00 €	3,50 €
0 à 622	20,00 €	35,00 €	45,00 €	3,00 €
RSA socle	7,00 €	12,00 €	16,50 €	1,00 €

Responsables commissions scolaire et périscolaire au niveau CCPR :

Fabienne Cabirol Calvel – Julia Mortier

Fabienne Deromas : APS et CLSH

Sophie Gendron : TAP et ATSEM Maternelles

Remerciements...

La commune remercie vivement Mr Guy NADAL qui a fait un don de 150€ pour la cantine scolaire. Les enfants vont apprécier ce geste qui va améliorer leur repas de Noël.



La Bibliothèque

Guylaine Liess, responsable de la bibliothèque, assistée par des bénévoles : Carmen Desmoulin, Marie Françoise Fargeot, Muriel Torres, Hélène Villepontoux, Gaëlle Deneuville

Cantine Scolaire

Les tarifs à la cantine scolaire ont vu une légère augmentation à partir de la rentrée 2016/2017 :

- Le prix pour les enfants s'élève à 2,80€ le repas ou 39,20€ le forfait mensuel (calculé sur 14 repas par mois)
- Le prix par repas adulte est désormais fixé à 4,60€

Des plats bio seront proposés chaque mois, et seront indiqués sur le menu.

Il n'y aura pas de substitutions de nourriture. Nous encourageons tous les enfants à essayer les menus qui ont été préparés soigneusement au niveau de l'équilibre nutritionnel.



La Mairie présente ses plus sincères condoléances à la famille de Mme Paulette Fargeot, décédée le 2 août, et qui a œuvré bénévolement de nombreuses années à la bibliothèque.



Dès notre numéro 57 de novembre 2012 nous abordions l'histoire de nos écoles. Après avoir parcouru celle de l'école de garçons, aujourd'hui école élémentaire, nous débutons ici celle de l'école des filles.

Si la construction d'une **école de filles** est prévue dès 1879, elle ne sera effective que 30 ans plus tard à la sortie du bourg en direction de Brantôme, à l'opposé de l'école de garçons.

À la différence de cette dernière, nous possédons moins d'informations.

Nous savons toutefois qu'en novembre 1917, malgré un manque de crédits le poêle nécessite des réparations.

Ultérieurement en août 1930, à la demande du Docteur Agard, médecin inspecteur des écoles, les locaux de l'école des filles seront passés au lait de chaux et le parquet lavé avant la rentrée des classes. Il est par ailleurs demandé à ce que l'eau potable soit installée afin de ne pas avoir à sortir de l'enceinte de l'école ; cette demande sera ajournée par le conseil.

Mais en janvier 1932, la directrice Mme Maridat demande à ce qu'un puits soit creusé dans le jardin attenant à l'école évitant ainsi aux enfants de sortir pour aller chercher l'eau à la place de la Halle à environ 80 mètres et d'avoir un accident avec les automobilistes malgré les précautions. Le conseil sursoit jusqu'en mai, demande une aide au Préfet pour creuser le puits et installer une pompe. (Voir notre numéro 55 de novembre 2011). En novembre 1932, le projet est approuvé par l'inspecteur et une commission de trois membres est chargée d'en étudier l'emplacement afin de faire rapidement les travaux.

Avant la fin de l'année scolaire, en mai, Mlle Toulza fait valoir ses droits à la retraite et le conseil se pose la question de la nécessité du maintien du poste à la rentrée. Le maintien s'avère indispensable, une seule maîtresse ne pouvant suffire pour 69 élèves. C'est ainsi qu'en juin 1934, l'école de garçons a trois classes et celle des filles deux classes.

Mars 1937 un début d'incendie a eu lieu à l'école de filles et un dans le logement des instituteurs de l'école de garçons.

En novembre de la même année, les platanes de la cour sont élagués.

Décembre 1941, des réparations doivent être effectuées après le départ des réfugiés alsaciens, la population du bourg ayant pratiquement doublé en 1940.



En mai 1948, le conseil constate que l'école de filles nécessite une remise en état totale : locaux d'habitation, locaux scolaires, cour, préau dont l'état de délabrement nécessite des travaux urgents et immédiats. Malgré les prix et le devis de 900 000F, les travaux sont indispensables et la commune recourt à un emprunt. Les travaux s'achèveront en mai 1949.

.../...



L'ECOLE MENAGERE

Dans les années 50/60, des centaines de jeunes femmes ont fait leurs lères armes à l'école d'enseignement ménager agricole, l'objectif étant de former les futures maîtresses de maison, les ménagères et les fermières. L'enseignement général s'accompagnait de cours de couture, de cuisine et de travail sur l'exploitation agricole. On y apprenait après le certificat d'études, les règles de gestion de la vie quotidienne (hygiène, équilibre des repas, soins aux enfants, tenue des comptes).

Cet enseignement privé trouve des origines hors de France, en Allemagne, en Belgique ou en Grande Bretagne.

En janvier 1956, le maire expose au conseil une proposition du Préfet, à savoir la création à Lisle d'un centre d'enseignement post-scolaire agricole et ménager.

Le conseil donne son accord avec mise à disposition des enseignants, deux fois par semaine d'un local.

Cet enseignement intéresserait les communes de Tocane, Bussac, Grand Brassac, Montagrier et Mensignac.

Janvier de l'année suivante, les locaux sont envisagés sur la parcelle 263 section E qui doit être acquise auprès de Mr Bouchard. Le ministre de l'éducation nationale donne son accord en juillet 1958 avec une subvention à hauteur de 4 849 000F, les 899 000F restant étant à la charge de la commune. Les travaux débutent en avril 1959 pour une ouverture des locaux à la rentrée du 5 octobre.

En décembre 1967, le centre ne fonctionne qu'une fois par semaine. Il est demandé à ce qu'il soit utilisé pour les cours donnés par la Chambre des Métiers à l'intention des apprentis.

L'Inspection Académique précise en octobre 1968 le maintien des cours du lundi avec les professeurs de l'enseignement post-scolaire et le jeudi avec les instituteurs de Lisle.

Avril 1970, les directeurs des écoles, Mr N et Mme R, adressent une demande à la mairie recevant l'accord du conseil : « *Le centre post-scolaire agricole et ménager, bâtiment neuf et parfaitement équipé ne reçoit qu'un nombre relativement restreint d'élèves chaque semaine (3 ou 5). La prochaine rentrée risque d'entraîner la fermeture complète de cet établissement, les élèves étant dirigés vers la SEP de Tocane ou Ribérac. S'il y a fermeture du centre, des aménagements pourraient être faits, à savoir le transfert des classes de Mmes Roussarie et Dumonteil à la sortie du bourg, qui seraient transformées en cantine.* »

Dès octobre le centre est aménagé pour recevoir les deux classes de maternelle.

Afin de situer ce centre, il convient de savoir qu'il était constitué du bâtiment de la petite section de maternelle actuelle et que le préau avec entrée vers les deux classes était occupé par des garages.

(Sources : Internet pour les généralités et archives communales pour les divers événements)

Dons pour aider à la restauration de l'église et du bâtiment de la bascule

Si vous voulez faire un don pour aider à financer la restauration des deux bâtiments de notre patrimoine local, merci de vous adresser à la mairie où des bons de souscription peuvent être retirés.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la Fondation du Patrimoine pour faire un paiement sécurisé www.aquitaine.fondation-patrimoine.org dans la rubrique « tous les projets ».

Au titre de l'impôt sur le revenu, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de leur don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Merci de votre participation.





C'est pour Rire !!!!...



*Stéphane - le Roi de la Braise
Repas du 14 juillet*

Le 1^{er} novembre, Toussaint :

*à la Toussaint, le froid revient
et met l'hiver en train.*

(avec un peu de retard cette année, car on a vu une
Toussaint estivale !!)

Le 4 novembre, St Charles :

à la Saint Charles, la gelée parle.

Le 11 novembre, St Martin :

*Si le vent du sud souffle pour la St Martin,
l'hiver ne sera pas coquin.*

Le 27 novembre, St Séverin :

à la St Séverin, chauffe tes reins.



Tournez Manège ?!



*La Place de la Liberté devient la Place des mariages !
1er mariage en extérieur le 16 juillet*



*Mr De La Fontaine reçoit les
doléances du « peuple »*



*Voulez-vous danser
grand mère ?*



*Allez ! Dépêche-toi, à finir
la vaisselle et que ça saute !*



*Les Solange : « il faut arrêter de manger
des frites...vous êtes surveillées » !*



*Chaud devant !
Le président me met la pression !
La prochaine fois j'essaie avec une main !*



Pourquoi ce nom ?

Rue froide (suite au dernier bulletin) : cette petite rue ne perçoit partiellement que le soleil du matin, même en plein été. Par ailleurs compte tenu du passage souterrain des eaux du Bullidour depuis le champ de foire, il n'est pas improbable qu'elles passent sous cette rue, telle est l'explication que nous donnions dans notre dernier numéro.

Une autre est donnée par J.Roulet : Au moment de la révolution, nombreux étaient ceux qui ne correspondaient pas aux idées de l'époque et se retrouvaient au pied de la guillotine. Celle-ci se déplaçait dans les communes (rappelons que Lisle était chef lieu de canton) et ses victimes ne pouvaient plus sortir de la commune par la rue principale avec les honneurs. Elles étaient évacuées par la rue froide.

Rue des dames de la Foi : (Cf notre numéro 46 de novembre 2006) Congrégation religieuse fondée en 1678 à Sarlat se vouant à l'éducation et l'instruction de jeunes filles. Elle s'installe à Lisle vers 1680 dans un bâtiment aux fenêtres renaissance près de l'église. L'établissement sera fermé à la Révolution et vendu comme bien national.

Mr Solivaret Stéphane, habitant de Lisle, Pommiers, champion en Bodybuilding

Cette saison 2016 fut marquée par le retrait de la branche culturisme et force athlétique de la fédération de force. Un choix émis par l'instance internationale d'haltérophilie. Deux nouvelles entités ont alors vu le jour : L'AFBBN (Association Française de BodyBuilding Naturel) et L'AFPCPN (Association Française de Culture Physique et de Culturisme Naturel)

Mr Solivaret a choisi de se diriger vers la 1ère, au vu de la proximité des lieux de compétitions, mais aussi de la politique menée (scènes de compétition magnifiques, nombreux stages de perfectionnement, aides aux athlètes de l'équipe de France, contrôles anti dopage réguliers etc..)

La préparation fut de nouveau bien menée puisque Mr Solivaret s'octroie la 1^{re} place en ½ finale pour finir champion de France 15 jours après à Mourmelon (51) fin mai

Il devient également champion de France en catégorie couple.

Nous restons donc dans la continuité avec dorénavant à son palmarès 4 titres de champion de France individuel (2013 + 2014 + 2015 + 2016) et 1 en couple (2016).

A l'heure de la publication, Mr Solivaret aura clôturé sa saison en ayant disputé une compétition européenne, le NFS (Natural Fitness Show) à Paris (fin octobre).



Toutes nos excuses pour la confusion dans le bulletin précédent. Voici la vraie photo d'Eden Deneuille, née le 16/11/15.

SECHERESSE

Pensez à faire une déclaration en mairie si vous estimez être victime de dégâts dus à la sécheresse



Dates à retenir :

- **Marché de Noël** le dimanche 11 décembre
- Date limite d'inscription sur les listes électorales le 31 décembre
- Les agendas communaux seront à votre disposition à la fin de l'année (distribution aux vœux)
- **Vœux du Conseil Municipal** le dimanche 8 janvier 2017
- **Repas des Aînés** le dimanche 5 février 2017
- Elections Présidentielles 1er tour le dimanche 23 avril, Deuxième tour : le dimanche 7 mai



Anaïs Bourgeix

« Mes résultats depuis mars :

- ✓ 2ème du 10km de st Médard en Jalles avec un record en 35min 42
- ✓ 2ème du meeting de Périgueux sur 3000m avec un record en 9'49"33
- ✓ 8ème du meeting national de Carquefou sur 5000m derrière des éthiopiennes **avec un record en 16'43"87**
- ✓ 2ème du meeting de st André de Cubzac sur 1500m en 4'37"02
- ✓ 5ème des championnats de France ELITES à Angers sur 5000m en 16'48"34 (avec en plus une photo dans « l'Équipe »)
- ✓ 2ème du meeting Festy Tour à Bordeaux sur 1500m avec un record en 4'33"36
- ✓ 10ème des championnats de France senior à Aubagne sur 1500m en 4'36"36

En 2016 j'ai fait une très belle saison, puisque l'année dernière j'avais terminé 12ème des championnats de France ELITES sur 5000m et cette année 5ème avec un très beau record. Je décroche aussi ma sélection pour les championnats de France sur 1500m alors que ce n'est pas du tout ma distance de prédilection. »

Naturalisation...

La commune félicite **Mme Sany-Marise SIMON** pour sa naturalisation française. La cérémonie a eu lieu le 16 juin à la Préfecture en présence de son époux et du maire Joël Constant.



Club de Gymnastique de Lisle



Affilié à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS

Les séances ont lieu le **jeudi à 18 heures à la salle des fêtes.**



Nous disposons de bons tapis et de différents accessoires permettant à notre animatrice Simone BLANCHET de varier ses cours de Gymnastique toniques et adaptés pour les seniors.

Venez nous rejoindre pour un essai gratuit avant de prendre votre licence, le prix pour cette saison est de 75€ tout compris pour la saison 2016/2017 qui a débuté le 6 octobre et se terminera fin juin.

Renseignements : Jean Hameau : 06.25.04.64.11



Les Chevauchées du Périgord

Notre activité d'équitation est animée par Mme Annie DURANTON A.T.E de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Nous sommes accompagnés toute l'année par deux monitrices BEES1 présentes tous les mercredis et samedis.

Cet encadrement nous permet d'activer notre enseignement et les accompagnements de nos stages pour nos cours équestres et nos randonnées en période de vacances scolaires.

Pour de plus amples renseignements contactez-nous au 05 53 04 44 28 ou rendez-nous visite pour juger de notre travail et de nos nouvelles installations.



Henri ILFIX animateur ASEPT



Actuellement une action santé auprès des seniors, se déroule tous les mercredis de 09h00 à 12h00 dans votre commune, salle du Conseil de la mairie.

Vivre à Lisle

La conférence du 5 Novembre 2016 de Monsieur Jean François GAREYTE auteur du livre « Le rêve du sorcier » sur l'aventure d'Antoine de TOUNENS, roi d'ARAUCANIE et de PATAGONIE, fera l'objet d'un communiqué dans le prochain bulletin.

Le Royaume parfois appelé Royaume de la nouvelle-France, est un ancien royaume éphémère non reconnu. Il fut « fondé » par une proclamation du 17 Novembre 1860 d'Antoine de Tounens, ancien avoué à PERIGUEUX, qui revendiqua pour son « royaume » des territoires appartenant aujourd'hui à l'Argentine et au Chili.*

Antoine de Tounens est né dans le département de la Dordogne le 12 Mai 1825 à la Chèze commune de Chourgnac- d'Ans. Sur sa tombe au cimetière de TOURTOIRAC une simple épitaphe « ci-gît Orélie Antoine 1er Roi de Patagonie décédé le 17 Septembre 1878 ». Un musée lui est consacré dans cette commune.

Le cinquième concours de peinture « **Les Chevalets de Lisle** » ouvert à tous et doté de nombreux prix aura lieu le dimanche 25 Juin 2017.

Les démarches entreprises pour améliorer la sécurité dans la traversée de notre village feront l'objet d'un compte rendu complet lors de la prochaine assemblée générale en janvier 2017.

* wikipedia

Orélie-Antoine 1^{er} **(Orllie-Antoine 1^{er})**



Orélie-Antoine de Tounens

Titre

Roi d'Araucanie et de Patagonie



Le club de LIMENS F.C. évolue encore !

Troisième année consécutive remplie de succès. La saison 2015-2016 restera historique, avec une accession au niveau régional, la première de l'histoire du club.

Nouvellement rebaptisé "R4" (ex Promotion de Ligue), ce niveau régional constitue un véritable défi pour notre club. Avec un renouvellement de l'encadrement sportif et dirigeant les ambitions seront toujours là. Si la montée n'est pas l'objectif premier, bien figurer et se maintenir à ce niveau sera indispensable.

Notre entraîneur Sebastien Bontemps a laissé sa place à Josselin Chubilleau tout aussi déterminé à mener à bien les objectifs. Sebastien Bontemps n'est pas pour autant resté au repos puisqu'il endosse cette année le costume de Président, place laissée vacante par Gaël ROBERT qui restera co-président.



Le véritable changement vient davantage de notre école de football, qui prend une nouvelle dimension au travers de l'entente avec les clubs voisins de St Astier, mais aussi Annesse et Beaulieu, Segonzac et Leguillac de l'Auche.

Là encore la volonté de LIMENS F.C. est de pouvoir former et encadrer au mieux les plus jeunes, dans un environnement et un cadre idyllique.

Chaque catégorie de jeunes sera représentée, des jeunes U6 aux U18, et encadrée par des éducateurs diplômés. Ce rapprochement permet aux jeunes de trouver un cadre idéal et sain, avec une diversité de terrains sur lesquels ils pourront tous évoluer.

Le souhait évident sera de tout mettre en œuvre pour que ces jeunes progressent et s'épanouissent dans les meilleures conditions possibles.

Votre enfant souhaite nous rejoindre, nous l'accueillerons avec grand plaisir, garçons et filles dès l'âge de 5 ans. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable de l'école de football de LIMENS F.C. Nicolas Aubin (06.87.94.00.04).

La prochaine manifestation :

Samedi 26 novembre : Repas entrecôte - frites à la salle des fêtes de Mensignac



FNATH : Association de défense des personnes accidentées de la vie et handicapées

Vous souhaitez être reconnu comme travailleur handicapé, vous demandez une carte d'invalidité, un macaron GIG, une demande d'Allocation aux Adultes Handicapés ou une pension d'invalidité ?

Vous êtes victime d'un accident du travail ou d'une maladie Professionnelle, vous voulez contester les décisions de la CPAM, la MSA, la MDPH, devant les juridictions (TASS, TCI...) ?

Vous êtes accidentés de la circulation, accidentés de la vie, handicapés, vous avez eu un accident médical ?

UN SERVICE JURIDIQUE compétent est à votre disposition et à votre écoute.

La FNATH vous accueille, vous défend, vous représente devant toutes les juridictions de sécurité sociale.

Notre adresse mail : fnath@wanadoo.fr

Numéro de téléphone de la section : 05.53.03.47.25





Belisle Western

Le club Belisle Western a repris son activité pour la saison 2015 à 2017.

Reprise des cours le lundi de 18h30 à 21h à la salle des fêtes de LISLE.

Des vacances très chargées avec une démonstration pour la fête de VILLETTOUREIX et le bal démo le lundi soir de la fête à LISLE où pas moins de cinq clubs country étaient représentés. Nous les en remercions vivement car ce fut une réussite à renouveler. Nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux membres.



La Société de Chasse de Lisle

Un arrêté national du 15/9/2016 est venu lever les restrictions liées au dernier évènement Influenza Aviaire, aussi nous souhaitons que les répercussions de la saison dernière sur notre activité (chasse et lâchers de gibier), soient terminées, et que nous puissions procéder aux lâchers de faisans (240) et de perdreaux (60) prévus lors de l'assemblée générale du mois de Juillet 2016.

L'opération "Un dimanche à la chasse" a été reconduite cette année; cette opération affirme une volonté de s'ouvrir davantage sur l'extérieur et de réussir le pari d'une cohabitation bien comprise entre les chasseurs et les autres usagers des milieux naturels; cette journée de communication veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique.

**Le repas traditionnel de la chasse se déroulera le samedi 4 Mars 2017 à 19 H 30
à la salle des fêtes; cette manifestation est ouverte à tous.**



Le Roseau Lislois en 2016

Le Roseau Lislois en 2016 c'est 151 cartes annuelles personnes majeures, 23 cartes adolescents, 32 enfants, 14 hebdomadaires et 8 journalières. Ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2015. C'est la preuve que notre politique de soutien des populations halieutiques porte ses fruits même si certaines personnes n'ont pas réalisé les

pêches escomptées, la pêche est souvent plus difficile chez nos voisins.

L'année a été marquée par la prise de beaux spécimens : au moins 2 brochets d'un mètre à la baignade, des perches de 50 cm et le sandre de 7 kg pour 90 cm de Bernard Conte, le jour de la fête St Roch.

Aucune instance ne nous a contactés pour des problèmes de continuité halieutique.

Un jeune lislois Loïc Doucet vient, pour l'association, de suivre la formation de garde pêche particulier et a été assermenté.

Nous composons à travers les variations de niveaux d'eau et les périodes de sécheresse. Nos priorités pour 2017 sont de continuer à accéder aux berges et soutenir les populations halieutiques.





Le Comité Des Fêtes

Les différentes manifestations effectuées par le Comité des Fêtes se sont très bien déroulées comme :



- le thé dansant avec l'orchestre Harmony Musette
- le feu de la St Jean (*images à droite*) où une centaine de personnes sont venues se restaurer en dégustant une nouvelle restauration
- le 14 juillet (*image ci-dessous*) avec son vide grenier où un peu moins de monde est venu chiner. Merci à Stéphane pour le jambon braisé qui a permis de réunir environ 180 convives pour le repas. Cette journée s'est terminée par le feu d'artifice suivi du bal disco
- la Fête de la St Roch où un public nombreux est venu festoyer pendant ses 4 jours, danser au rythme des animations disco, regarder le beau défilé de chars. La fête foraine a attiré petits et grands dans l'attente du traditionnel feu d'artifice



Je voudrais attirer votre attention : pour que perdure la fête et autres manifestations sur la commune de Lisle, les personnes ayant un peu de temps libre peuvent venir nous rejoindre.

Les dernières activités 2016 :

- ➔ le dimanche 30 octobre : thé dansant à 14h30 à la salle des fêtes (*image à droite*)
- ➔ le vendredi 25 novembre : LOTO à la salle des fêtes
- ➔ le dimanche 11 décembre : Marché de Noël sous la halle



Manifestation 2017 :

- ➔ le dimanche 26 février : thé dansant avec l'orchestre Harmony Musette

MERCI À TOUS : MAIRIE, EMPLOYÉS COMMUNAUX, BÉNÉVOLES.
Michel Séjourné, président Tél. 06 20 41 32 08



L'équipe de 8 pool anglais « The Beginners », vice championne de France, est heureuse de vous présenter le billard club de Lisle.

Cette association occupera la salle des jeunes où se dérouleront le Championnat National 3, les Coupes de France et Dordogne ainsi que les entraînements.



Des journées découvertes et un tournoi officiel seront organisés cette saison. Tous les licenciés remercient Mr le maire et la commune de Lisle de nous permettre de pratiquer notre passion.

Mr Lebrun Thierry - président de l'association



La Mairie

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET
Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81
Courriel : mairie-de-lisle@orange.fr
Site internet : www.mairie-de-lisle.eu

Jours et heures d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h
le bureau est fermé le mercredi après-midi

Les permanences des élus
Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,
reçoivent à la Mairie
le mardi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous

Bibliothèque Municipale

Directrice : Guylaine LIESS assistée de bénévoles.

Horaires d'ouverture au public :
Mardi de 10 h à 12 h (et de 15h30 à 16h30 période scolaire)
Mercredi de 10 h à 12 h
Jeudi de 11 h à 12 h hors scolaire (de 15h30 à 16h30 période scolaire)
Vendredi de 15h30 à 16h30 (période scolaire uniquement)

Téléphone : 05.53.04.51.77 Possibilité de portage à domicile

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end
(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lislois	110€*
Particuliers non-lislois	190€*
Associations lisloises	40€*

(2 locations gratuites chaque année civile)

Associations non-lisloises	120€*
Forfait location vaisselle	50€
Forfait chauffage	60€

(du 1er octobre au 30 avril)

* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez
consulter le site internet de la commune ou
demander à la Mairie

Responsable Michel Séjourné
Téléphone : 06 20 41 32 08

Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous au :
Centre médico-social de Brantôme
Tel : 05.53.05.71.17

Mutualité Sociale Agricole
Gaëlle PEILLOUT 05 53 02 96 98

La Gendarmerie de Tocane

Ouverte les lundis matins et les mercredis et samedis après-midis
Téléphone : 05.53.92.57.58
En dehors de ces horaires contactez la Gendarmerie de Ribérac au 05.53.92.57.00

Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mr Jeannik NADAL et Mme Marie Pascale ROBERT-ROLIN
(avec leurs suppléants Jean-Paul Couvy et Bénédicte Bernegoue)
reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous. Téléphone : à la Mairie

La Déchetterie de Tocane située au Jarrisou

La déchetterie est en train de se ré-organiser. Bientôt il sera plus facile de rentrer et sortir vos véhicules et vos remorques car il y aura un sens unique, avec des conteneurs mieux placés pour vider vos déchets.

Horaires d'Hiver du 1er octobre au 30 avril :
Le mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le lundi, jeudi, vendredi et dimanche

Horaires d'été du 1er mai au 30 septembre :
Le mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h00
Fermé le lundi, jeudi, vendredi et dimanche

La Déchetterie de Ribérac

Horaires d'Hiver
du 1er octobre au 30 avril :
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Horaires d'été
du 1er mai au 30 septembre :
Du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30



Les numéros pour les Urgences

- ➔ **Pompier 18** - Incendies, fuites de gaz, accidents et urgences médicales. Signaler une situation dangereuse.
- ➔ **SAMU 15** - Urgences médicales, détresse vitale. Le SAMU traite aussi les demandes de transport ambulancier et de soins vers les permanences.
- ➔ **Police secours ou gendarmerie 17**
- ➔ **Allo Enfants maltraités 119**
- ➔ **Enfants disparus 116**
- ➔ **SAMU Social 115** Secours aux sans abris numéro national départementalisé
- ➔ **Numéro d'appel d'urgence SMS Fax 114** pour les personnes muettes, malentendantes
- ➔ **Violence conjugale** : Numéro de téléphone pour les victimes et les témoins de violences conjugales. Femmes battues 3919 du lundi au samedi de 8h à 22h, de 10h à 20h les dimanches et jours fériés.
- ➔ **Ecoute violences conjugales** : Violences psychologiques et physiques 0800 30 030 du lundi au samedi de 9h à 20h.
- ➔ **Stop Djihadisme**: Prévenir la radicalisation. Signaler, alerter, protéger les jeunes et leur famille <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr> 0800 00 56 96 du lundi au vendredi de 9h à 18h.
- ➔ **Agri Ecoute** - Ligne d'écoute et de dialogue pour les cas de détresse dans la profession d'agriculteur - 7j/7 et 24h/24 (prix d'un appel local) 09 69 39 29 19

- ❖ Conformément à la tradition, l'entreprise Alaije a assuré, à la satisfaction générale, l'entretien de l'ensemble de nos sentiers de randonnée.
- ❖ Il serait souhaitable de ne pas voir stationner de véhicule(s) sur la partie rose devant la halle et l'église. Ce ou ces stationnements entravent énormément la circulation, notamment le jour de cérémonies à l'église.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

- ❖ Notre nouveau Curé, Philippe Doumenge, a eu sa messe d'intronisation à Ribérac le dimanche 25 septembre dernier. Bienvenue à Philippe et merci à son prédécesseur l'Abbé Robert. Sa première messe à Lisle a eu lieu le lundi 31 octobre. Un pot de bienvenue a suivi cette cérémonie.



- ❖ Les très forts coups de vent du 13 septembre ont eu raison d'un énorme platane, route de Brantôme, ainsi que de grosses branches sur la route du pont. Heureusement, il n'y a pas eu de blessés. Merci aux Lislois, qui, spontanément, sont venus apporter leur aide pour tronçonner et débarrasser les routes. Images ci-dessous.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
en partenariat avec GEO France Finance

VOUS OFFRE

10 AMPOULES LED GRATUITES

Pour bénéficier gratuitement de votre kit et réduire vos factures d'énergie, n'attendez pas : Remplissez le coupon réponse ci-dessous et retournez-le accompagné d'une copie de votre avis d'imposition à GEO France Finance - Ampoules Gratuites - 11, place Edouard VII CS 90060 - 75009 Paris OU **COMMANDEZ DIRECTEMENT SUR** dordogne.mesampoulesgratuites.fr

Pour vous inscrire : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016. Offre soumise à conditions de ressources

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de revenus du ménage pour les régions hors IDF
1	18 342 €
2	26 634 €
3	32 260 €
4	37 686 €
5	43 161 €

Par personne supplémentaire : + 5 434 €

Plus d'infos sur www.dordogne.fr

Dordogne PERIGORD

Grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, je souhaite recevoir mon kit de 10 ampoules LED offert par GEO France Finance et par le Conseil départemental de la Dordogne.

MES COORDONNÉES

Prénom : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____ Tél : _____

JE JOINS UNE COPIE DE MON AVis d'IMPOSITION ET JE RENVOIE CE COUPON À GEO FRANCE FINANCE

Dordogne PERIGORD

Ampoules LED gratuites

Formulaire disponible en mairie sur demande



L'unité territoriale de Ribérac

L'unité territoriale est un service déconcentré du Conseil Départemental, doté d'un personnel pluriel dans ses compétences et dans ses identités professionnelles, placé sous l'autorité d'un responsable d'unité territoriale.

Ses missions découlent des textes législatifs référentiels et des orientations générales du Conseil Départemental :

- Accueil et orientation du public
- Prévention et protection des personnes et prioritairement de l'enfance
- Promotion de l'autonomie sociale et contribution à la promotion de la santé
- Lutte contre les exclusions et la précarité, insertion des publics en difficultés
- Promotion de la participation des usagers et de leur citoyenneté
- Participation au développement local

L'unité territoriale de Ribérac couvre les cantons de Ribérac, St Aulaye, Verteillac, Montagnier, Brantôme, Champagnac de Belair, soit 72 communes regroupant 36132 habitants.

L'équipe Médico sociale est positionnée sur 4 centres médico-sociaux situés à Ribérac, Saint Aulaye, Tocane St Apre, Brantôme et pour être au plus proche de la Population des permanences sociales sont tenues à La Roche Chalais, Verteillac, Agonac et Lisle.

Adresse :

La Maison du Département en Val de Dronne, Les Chaumes Est, 24600, RIBERAC

Téléphone : 05 53 92 48 60

Le Plan Grand Froid

Les personnes fragilisées peuvent se faire inscrire sur un registre confidentiel à la Mairie ou par téléphone au 05.53.04.50.02. En été il existe également un registre pour le Plan Canicule.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à Domicile

Vous êtes à domicile, en famille d'accueil ou en résidence autonomie (RPA, Foyer logement, MARPA...) et vous avez besoin d'assistance dans les actes de la vie quotidienne ?

Dans ces conditions, le Conseil départemental peut vous venir en aide au travers de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile. Celle-ci vous permet de financer une partie des aides humaines ou techniques nécessitées par votre état de dépendance et qui ne peuvent vous être apportées par votre entourage. Dans ce cas, l'APA est une aide en nature versée par le Département dont le montant dépend de vos revenus et de votre degré de dépendance. Celui-ci est mesuré grâce à la grille AGGIR. L'APA s'adresse aux personnes dont le degré d'autonomie (GIR) est compris entre 1 (très dépendant) et 4 (moyennement dépendant). L'APA est calculée sur la base d'un plan d'aide élaboré par une équipe médico-sociale du Département.



PHARMACIES de GARDE 2016 : secteur de BRANTÔME

Lisle : Ph Lacombe/Bourdinaud (semaines 5-11-20-24-30-36-42-48)

Brantôme : Ph du Vert Galant (semaines 4-10-17-22-28-34-40-47)

Agonac : Ph Gruber-Corre (semaines 2-9-15-21-25-33-39-45-52)

Mareuil : Ph Dubesset (semaines 6-12-19-23-29-35-41-46-51)

Champagnac : Ph Benhamou (semaines 3-8-13-16-27-31-38-44-50)

Château l'Evêque : Ph Béraud (semaines 1-7-14-18-26-32-37-43-49)

Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. Vous pouvez également composer le 3237 suivis de votre code postal ou vous rendre sur le site www.3237.fr en suivant les instructions.



Portage des repas

PRÉSENTATION du SERVICE de PORTAGE de REPAS à DOMICILE par le CIAS du Val de Dronne (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

C'est un service de solidarité destiné à améliorer les conditions de vie des personnes âgées ou handicapées ou en difficultés momentanées, et contribuer à leur maintien à domicile.



Ce service assure une réelle mission de veille sociale. Il permet de rompre l'isolement, d'alerter les secours si besoin.

Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Périgueux. Ils sont ensuite mis en conditionnement individuel, type barquette jetable. Leur livraison en liaison froide est assurée au domicile par les soins du service.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi avec possibilité le vendredi d'avoir le repas du samedi et dimanche. Des régimes alimentaires (diabétiques, sans sel) sont également réalisés.

Qui peut bénéficier de ce service ? Toute personne âgée de plus de 60 ans, ou en difficultés momentanées, pour qui la préparation du repas pose problème et pour laquelle la livraison d'un repas contribue au maintien à domicile.

Information et Inscription

Tous les renseignements concernant le fonctionnement de ce service peuvent être obtenus au pôle du CIAS à Tocane. Téléphone au 05 53 90 61 94. Les modalités d'inscription sont communiquées, un dossier est constitué pour chaque demande.

Prix du repas

Le prix du repas est actuellement à 7,50€.

Fonctionnement du Service

Après accord avec le bénéficiaire, le nombre de repas portés est reconduit d'une semaine à l'autre. Des modifications doivent être signalées 48 heures avant sauf pour cas de force majeure : hospitalisation, événements graves.

ADIL24

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement de la Dordogne (ADIL 24) a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. L'ADIL 24 assure ses missions sous l'égide de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) et évolue dans le cadre du réseau professionnel ANIL/ADIL.

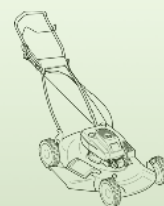
Adresse : 3 rue Victor Hugo, 24000, Périgueux Téléphone : 05.53.09.89.89 Site internet : www.adil24.org

Citoyenneté - nuisances sonores dues aux travaux des particuliers (de jardinage ou de bricolage)



Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral* pour ces travaux :

Jours ouvrables (du lundi au vendredi) :	de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30
Samedi :	de 9h à 12h & de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés :	de 10h à 12h



** Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage*



Melons de Lisle !

La famille Fargeot, dans le milieu agricole de longue date, a créé « Le Potager de Bellevue ». Dans leurs champs lislois ont été semés les melons charentais. Puis dans leur hangar, route de Tocane, s'effectuent le calibrage, le tri, la vente directe (et d'autres fruits et légumes) et la distribution vers les commerces (Auchan, Intermarché...).



Installée depuis peu sur Lisle, j'enseigne le Hatha-Yoga d'Eva Ruchpaul. C'est un yoga postural et laïc. Quel que soit notre parcours, nos difficultés ou notre âge, il est accessible à chacun et chacune. Nul besoin de souplesse ou de performance, il est avant tout un outil pour (re) trouver un meilleur équilibre physique et mental et par là une nouvelle aptitude au quotidien.

Le Hatha-Yoga est un enchaînement de postures bienveillantes qui, par la présence au souffle, apporte bien-être, ouvre de nouveaux horizons intérieurs et offre de nouvelles compétences personnelles (parfois inattendues!).

Je vous propose de venir découvrir le Hatha-Yoga le mercredi matin de 10:00 à 11:30 ou le mercredi soir de 19:30 à 21:00 à la Salle des Fêtes de Lisle, à partir du 9 novembre. Je propose également deux cours à Verteillac, le lundi matin de 9:45 à 11:15 et le mardi soir de 19:30 à 21:00 au Dojo Municipal.

La séance découverte est gratuite et sans engagement. N'hésitez pas à vous renseigner et poser toutes vos questions en me contactant au 06 79 87 91 77.

À très bientôt, Clotilde Sers



« Nous nous présentons dans un premier temps : Amélie AFFAGARD et Maxime GUINOT.

Nous sommes de nouveaux résidents sur la commune depuis le début de l'année 2016 et nous avons, depuis le mois de juin 2015, créé l'association **RURAL SAUVAGE** qui a pour objectif de "valoriser des lieux insolites et remarquables du territoire par le prisme d'événements culturels divers".

Fort d'un réseau d'artistes divers développé pendant plus de trois ans au travers d'organisations de concert dans une ferme, nous nous sommes, par la suite, organisés en association pour migrer ce concept dans des endroits publics et privés.

A ce jour, nous avons organisé des événements au Prieuré de Merlande et au Ball-Trap sur la commune de La Chapelle-Gonaguet ainsi que dans divers lieux associatifs tels que "La Terre qui bouge" et le café associatif "Les Thétards" sur Périgieux et, enfin, deux concerts ont été organisés au bar Le Saint-Aquilin.

Nous sommes particulièrement attachés à notre campagne et désirons principalement organiser dans ce milieu en sollicitant un maximum d'artistes et de groupes du territoire. En ce sens, pour le **DIMANCHE 19 JUIN** au Lavoir à Lisle nous avons invité deux groupes de musiques acoustiques :

SPARTAKISTES - Trio acoustique instrumentale d'inspiration méditerranéenne originaire de Marsaneix.

<http://spartakistes.blogspot.fr/>

<http://lavoixdessirenes.blogspot.fr/2015/12/spartakistes-edition-pochette.html>

SEABUCKTHORN - Guitare acoustique 6 ou 12 cordes.

"Depuis 2008, Andy Cartwright a sorti 6 albums sous le nom de Seabuckthorn. Expérimentant la guitare acoustique 6 ou 12 cordes, majoritairement jouée en « finger picking », mais aussi l'archet et les percussions, Cartwright propose des paysages musicaux mélodiques, subtils et cinématographiques. Ses influences vont de la musique folk « traditionnelle » de Robbie Basho et Jack Rose à des musiciens plus contemporains comme Ben Chasny, Zak Riles ou Gustavo Santaolalla, avec qui Cartwright partage un goût prononcé pour les compositions multi-instrumentales, parfois atmosphériques et souvent puissamment expressives.

<https://seabuckthorn.bandcamp.com/>

<http://www.the-drone.com/magazine/ce-que-l-anglais-andy-cartwright-fait-avec-sa-guitare-à-douze-cordes-relève-du-miracle/>



La Fête de la St Roch

